



Lac-Etchemin

Demande de dérogation mineure

Avis public de consultation

Est par le présent donné par le soussigné Patrick Lachance, directeur général et greffier-trésorier, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Etchemin, le mardi 3 décembre 2024, à 19 h, à la salle de délibérations du Conseil, au 208, 2^e Avenue, à Lac-Etchemin.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante portant le numéro 2024-164:

Nature et effets : Cette demande a pour effet de permettre de régulariser la présence d'une fenêtre en baie d'une résidence unifamiliale dans la cour avant avec une implantation de 7,24 mètres de marge avant lorsque la norme, à l'article 6.2.1 du règlement de zonage numéro 62-2006, demande de respecter une marge de 7,62 mètres.

Identification du site concerné : Sur le lot numéro 3 603 044, situé au 1103, route 277, zone 102-CH, à Lac-Etchemin.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande lors de la séance régulière du 3 décembre 2024, à 19 h.

Donné à Lac-Etchemin, le 19^e jour de novembre 2024.

Le directeur général et greffier-trésorier,

Patrick Lachance

CERTIFICAT DE PUBLICATION ET AFFICHAGE

Je, soussigné, Patrick Lachance, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Lac-Etchemin, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-annexé sur le site internet de la municipalité en conformité avec le règlement numéro 174-2018 et en affichant une copie de cet avis dans le hall de l'Édifice municipal, au 208, 2^e Avenue, à Lac-Etchemin, le 19^e jour de novembre 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 19^e jour de novembre 2024.

Le directeur général et greffier-trésorier,

Patrick Lachance